



Avenir Lycéen: un co-fondateur dédouane Jean-Michel Blanquer

“Personne ne nous a manipulés”, affirme l'un des trois co-fondateurs du syndicat lycéen, au cœur d'une polémique. Jean-Michel Blanquer, ici s'exprimant lors d'une conférence de presse au ministère de la Santé à Paris, le 12 novembre 2020.

ÉDUCATION - L'un des trois co-fondateurs d'Avenir Lycéen s'est exprimé via un communiqué de presse ce samedi 21 novembre, affirmant que le syndicat n'a jamais été téléguidé par le ministère de l'Éducation nationale ou manipulé par qui que ce soit. Ce texte fait suite à de nouvelles révélations faites par Libérations sur ce mouvement.

“Personne ne nous a manipulés. À aucun moment quiconque au ministère de l'Éducation nationale n'a 'utilisé' notre mouvement. À aucun moment notre association n'a été utilisée à des fins politiques”, écrit Nathan Monteux, qui se présente comme un ancien élu d'une instance lycéenne. “Comme jeunes engagés, nous refusons d'être pris en otage par les opposants à la politique du ministère de l'Éducation nationale à des fins purement électoralistes”, martèle-t-il.

“Jeunes, nous sommes engagés pour nos convictions et en aucun cas pour soutenir un ministre. En aucun cas le ministère ne nous aurait utilisés. Ceux qui prétendent le contraire sont animés par des volontés de nuire, nous, n'en avons aucune”, conclut Nathan Monteux,.

Dans une longue enquête, Libération assure que ce syndicat lycéen, créé en 2018, “a germé Rue de Grenelle, dans l'entourage proche de Jean-Michel Blanquer, pour servir la communication du ministre, et surtout rompre tout dialogue avec les syndicats lycéens” opposés à ses réformes, notamment celle du bac.

Fondé sur de nombreux témoignages, l'article affirme que le numéro 2 du ministère à l'époque, Jean-Marc Huart, était étroitement lié aux responsables d'Avenir Lycéen et que des rectorats participaient à l'écriture de communiqués du syndicat, systématiquement favorables aux réformes du ministère.

Des élus LFI et communistes ont réclamé dès vendredi soir une commission d'enquête parlementaire sur cette affaire.

Début novembre, Mediapart avait déjà affirmé qu'Avenir Lycéen avait reçu 65.000 euros de subventions publiques en 2019 qui auraient été engloutis en frais de bouche et autres dépenses dans des hôtels de luxe. Ce samedi, le site d'information a par ailleurs soutenu, mail à l'appui, qu'un cadre du ministère avait été informé dès juillet dernier des dérapages financiers d'Avenir Lycéen sans qu'aucune enquête ne soit alors diligentée.

La colère des syndicats lycéens

L'article de Libération ce samedi a provoqué la colère des syndicats lycéens, dont certains ont directement pointé du doigt Jean-Michel Blanquer.

Dans un communiqué, la Fidl a dénoncé un “dévoilement total de la cause syndicale et une insulte faite aux jeunes dont le ministère aurait organisé l'étouffement de la parole” et exhorté Jean-Michel Blanquer à saisir la justice pour qu'une enquête judiciaire soit ouverte.

Le syndicat MNL voit lui dans Avenir Lycéen, “une entreprise politique n'ayant pas hésité à manipuler certains de nos jeunes camarades lycéens (...) afin de servir les intérêts du ministre”.

Quant à l'UNL, qui avait annoncé une plainte après les premières révélations de Mediapart, elle accuse Jean-Michel Blanquer d'avoir “instrumentalisé de toute pièce une prétendue opposition au mouvement de contestation qui s'était monté contre lui”.

L'article a également fait réagir le syndicat enseignant Snes-FSU, première organisation du secondaire, qui a appelé à faire toute la lumière sur ce “coupable mélange des genres” afin d'établir si l'administration avait agi “sur ordre ou sur pression politique”.

Après les premières révélations de Mediapart, le ministère avait diligenté une enquête administrative sur les subventions accordées à Avenir Lycéen et s'était défendu, auprès de l'AFP, de tout favoritisme en assurant que ce syndicat faisait partie des organisations "représentatives". Il avait par ailleurs indiqué que le versement de la subvention de 30.000 euros allouée en 2020 à Avenir Lycéen avait été gelé.